

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 30 Octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le Mardi 30 octobre 2018 à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

Date de la convocation :

23 Octobre 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	11	11

Ont pris part au vote : Mme CORDEVANT, M. BEAUDON, M. BODA, M. COUTEAU, M. ENGRAND, M. GAGE, M. HANSE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

Révision des statuts de « Hauts de France Mobilité »	Projet de rapport
	N°4

Lors du Comité syndical du 24 octobre 2017, le S.I.T.U.S a décidé à l'unanimité de ses membres présents d'adhérer à « Hauts de France Mobilité » anciennement dénommé Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transport (SMIRT). Cette adhésion a été confirmée lors du Comité Syndical du 24 avril 2018.

Le 02 juillet 2018, le Comité Syndical de « Hauts-de-France Mobilité » a adopté ses statuts modifiés qui sont annexés à la présente délibération.

Cette révision statutaire concerne la liste des adhérents à Hauts de France Mobilité.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical d'approuver les nouveaux statuts des Hauts-de-France Mobilité.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Les membres du Comité syndical, après délibération décident:

- d'adopter les nouveaux statuts de « Hauts-de-France Mobilité »

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
31 OCT. 2018

Affiché, le 31 Octobre 2018
Pour extrait conforme,

